

9
M. S. Reinaud
hommage de l'Institut
M

MÉMOIRE
SUR
DEUX NOUVELLES INSCRIPTIONS
PHÉNICIENNES
DE L'ÎLE DE CHYPRE,
PAR
M. PHILIPPE BERGER.

(Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*,
séances des 1^{er} et 6 avril 1887.)

- I. LA SECONDE INSCRIPTION BILINGUE DE TAMASSUS.
II. UNE NOUVELLE INSCRIPTION ROYALE D'IDALIE.



PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXVII.

3

MÉMOIRE
SUR
DEUX NOUVELLES INSCRIPTIONS
PHÉNICIENNES
DE L'ÎLE DE CHYPRE.

PARIS,

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

RUE BONAPARTE, N° 28.

MÉMOIRE
SUR
DEUX NOUVELLES INSCRIPTIONS
PHÉNICIENNES
DE L'ÎLE DE CHYPRE,
PAR
M. PHILIPPE BERGER.

(Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*,
séances des 1^{er} et 6 avril 1887.)

- I. LA SECONDE INSCRIPTION BILINGUE DE TAMASSUS.
II. UNE NOUVELLE INSCRIPTION ROYALE D'IDALIE.



PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXVII.

LA
SECONDE INSCRIPTION BILINGUE
DE TAMASSUS.

L'épigraphie de l'île de Chypre vient de s'enrichir de deux nouveaux textes d'une certaine importance.

Vers la fin de novembre 1886, M. Renan eut connaissance, par une lettre de M. Max Ohnefalsch Richter, de la découverte de deux nouvelles inscriptions bilingues, phéniciennes et cypriotes, qui avaient été trouvées à Tamassus, près de l'autel à brûler, dans le temenos d'Apollon. Quelque temps après, il reçut, par l'intermédiaire de M. S. Reinach, deux photographies de ces monuments, malheureusement trop imparfaites pour servir de base à un travail de déchiffrement. Cependant ces pierres avaient été acquises par le British Museum, et presque en même temps que les photographies, nous en recevions de M. Wright, le savant correspondant de l'Académie des inscriptions, deux excellents estampages.

Le plus grand de ces textes est admirablement conservé et d'une clarté parfaite. Il a été publié par MM. Wright et Le Page Renouf dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*. 7 déc. 1886, p. 47-51, d'une façon à peu près définitive.

L'autre, qui est moins long, se compose, comme le premier, d'une partie phénicienne et d'une partie cypriote placée au-dessous et qui en est la traduction quelque peu abrégée.

Malheureusement l'inscription phénicienne est dans un état déplorable, et jusqu'à présent on n'avait pas entrepris de la traduire. Grâce aux excellents estampages de M. Wright, on peut la lire presque en entier. En voici le texte et la traduction :

𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁
 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁
 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁
 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁
 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁
 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁 𐤀𐤁𐤁𐤁

ביכס → 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁
 ה → 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁
 תי ואדיל סמל אז אש יתן עב-
 דססם בן 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁 𐤁𐤁𐤁
 להיתם הנדר אש נדר בשמע
 הא קל יברך

*Au xvi^e jour du mois de Faalot, en l'année xvii^e du roi Melekja[ton, roi de Ci]-
 tion et d'Idalium : c'est ici la statue qu'a donnée Ab-
 dsasam, fils de s, à son seigneur Resef É-
 lehîès. Vœu qu'il avait fait, parce qu'il a entendu
 sa voix. Qu'il le bénisse.*

Depuis l'annonce de cette lecture et la publication de ma
 traduction dans les *Comptes rendus de la Société d'archéologie*

biblische de Londres (23 janvier-1^{er} février 1887), M. Euting a publié, à son tour, cette inscription aux *Comptes rendus de l'Académie de Berlin*. Son mémoire, reçu le 3 février, a été lu à la séance du 17 février. M. Euting se rencontre avec moi pour la lecture de toute la première partie de l'inscription et notamment du nom de dieu Resef Éléhitès, qui est le point capital de l'inscription. Sur divers autres points, sa traduction s'écarte de la mienne. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de reprendre ce texte et d'examiner les points sur lesquels nous sommes d'accord et ceux sur lesquels nos traductions diffèrent.

Ligne 1. M. Euting se rencontre avec moi pour la lecture du nom du mois de Faalot. Ce nom avait été lu pour la première fois sur une inscription peinte de Chypre (*Corp. inscr. sem.*, n° 86 b) et restitué, à l'aide de cette première lecture, sur la grande inscription de Nicosie (*Corp. inscr. sem.*, n° 88). Il est très fruste sur l'inscription de Tamassus, et l'on n'aurait sans doute pas pu l'y déchiffrer sans l'aide des deux inscriptions précédemment citées. Cette nouvelle mention du mois de Faalot vient apporter à la lecture proposée dans le *Corpus* une heureuse confirmation.

Ligne 2. L'année du règne de Melekjaton n'est pas entièrement certaine; il se peut qu'une ou deux barres d'unités aient disparu dans la cassure qui suit la date. En tous cas, la partie intacte nous donne les chiffres x m m i. Cette inscription vient donc se placer, pour la date, entre les inscriptions de Melekjaton antérieurement connues, qui n'allaient pas au delà de la quatrième année de son règne (voyez *Corp. inscr. sem.*, nos 13 et 88-91), et la nouvelle inscription bilingue, publiée par M. Wright, qui nous mène jusqu'à l'an 30 du règne de Melekjaton. Il n'y a rien à changer à ce qui a déjà été dit à ce sujet.

Lignes 3-4. Le nom de celui qui a fait l'offrande doit se lire עבדסםם (cf. *Corp. inscr. sem.*, nos 46, 49, 53, 93 et 95).

Le scribe avait oublié le ψ et l'a rajouté au-dessus de la ligne. Il en résulte un trait que l'on peut prendre facilement pour la hampe d'un ל. M. Euting lisait ססל . . . ou קסל . . . ; mais il s'est lui-même rattaché depuis par lettre à ma lecture.

En avançant vers la fin de l'inscription, les divergences s'accroissent.

Ligne 5, après la dédicace à Resef Éléhitès, que nous avons lue de la même façon, se trouve un groupe de lettres très effacées que j'avais cru pouvoir lire « votum quod voverat ». M. Euting croit y reconnaître les lettres suivantes dont il renonce à saisir le sens : יהראמנבא. Après avoir soumis l'estampage à un nouvel examen, je ne puis que maintenir ma lecture, qui m'apparaît encore plus claire que par le passé.

Enfin M. Euting, adoptant une conjecture de M. Nöldeke, lit la formule finale de la manière suivante : כשמע קרא קל dem er hörte das Rufen der Stimme. Möge er Segen spenden! Mais la locution קרא קל « l'appel de la voix » choque les habitudes épigraphiques et est à peine hébraïque. L'inscription ne porte pas cela. Ce qu'on pourrait prendre pour un ק, à la fin de la ligne 5, n'est autre chose que le trait qui encadre l'inscription, et, au commencement de la ligne 6, il n'y a pas un ר, mais un ה. Il faut lire : קל יברך « quia audivit Ille vocem; benedicat ». En général, le pronom personnel est sous-entendu dans la formule finale. Pourquoi l'a-t-on exprimé ici? On en comprend la raison d'être si on lit la ligne 5 comme je l'ai fait. Quel est, en effet, le sujet de *votum quod voverat*? Abdsasam. Quel est celui de *quia audivit vocem*? le dieu. Il était donc nécessaire, le sujet changeant, de le marquer par un pronom pour éviter l'amphibologie. L'inscription 88 du *Corpus* présente, ainsi que l'a très bien vu M. Euting, une construction analogue. Là aussi, la formule finale étant séparée de la dédicace par une phrase incidente, on a éprouvé le besoin de rappeler le nom du dieu. Seulement, au lieu de

l'indiquer par un pronom, on n'a pas craint de le répéter : מלך מלך « parce que Melqart a entendu leur voix ». Le pronom מלך joue, dans notre inscription, le même rôle que Melqart dans l'inscription 88. Nous avons là un exemple intéressant, au point de vue grammatical, de l'emploi du pronom en phénicien.

Ces divergences, qui ne sont pas sans importance pour la lecture du texte, ne touchent pas au sens général de l'inscription. Le point capital, sur lequel j'ai été heureux de me rencontrer avec M. Euting, est la lecture du nom du dieu Resef Éléhités.

Le dieu Resef nous a été révélé par l'épigraphie de l'île de Chypre. C'est l'Apollon phénicien. Il figure sur un certain nombre d'inscriptions de Citium ou d'Idalion; son nom y est toujours suivi d'un vocable spécial. Il s'appelle tantôt Resef Heç, tantôt Resef Mikal⁽¹⁾; en cypriote : Ἀπόλλων Ἀμύκλος⁽²⁾. La première inscription bilingue de Tamassus, publiée par M. Wright, lui donne un nouveau vocable. Il y est appelé Resef Eléit, en cypriote Ἀπειλωνι τῶι Ἐλείται. Seulement, quelle est la forme qui a donné naissance à l'autre? Est-ce le nom grec qui est la traduction par à peu près du phénicien, ou bien les noms Resef Mikal, Resef Eléit ne seraient-ils pas la transcription en phénicien du nom d'une divinité grecque? Depuis longtemps on avait remarqué la parenté de Resef Mikal, Ἀπόλλων Ἀμύκλος, avec l'Apollon d'Amyclée; mais on pouvait se demander si l'on n'était pas en présence d'un rapproche-

⁽¹⁾ Nous ne le trouvons employé sans vocable qu'une seule fois, à Carthage. Une inscription publiée dans le *Corpus* (n° 251) mentionne, en effet, un temple d'Arsouf : מלך ארשף. L'identité de Resef מלך et Arsouf מלך ארשף ne saurait faire de doute. Comparez Sakôn סכך très fréquent dans les noms propres, principalement à Carthage, Abdsakôn, Gersakôn, Sanchonjaton, et Askoun אשכון sur une inscription du Pirée (*Corp. inscr. sem.*, n° 118).

⁽²⁾ Ou Ἀμυκλος. Les formes Mikal (=Mikol) et Amyklos présentent un phénomène analogue à celui que nous avons signalé dans Resef—Arsouf et Sakôn—Askoun.

ment artificiel établi par les Grecs entre le dieu phénicien et l'un des cultes les plus célèbres du Péloponnèse.

La deuxième inscription de Tamassus tranche cette question. Le vocable du dieu γ est écrit non plus à la phénicienne, Éléit, mais avec la terminaison grecque, Éléitès. La lecture $\sigma\delta\eta\eta\lambda\alpha$ prouve que le nom phénicien n'est que la transcription d'un mot grec. Dès lors, la même conclusion s'impose pour Resef Mikal, qui joue, à Idalion, le même rôle que Resef Éléitès à Tamassus. Ce n'est pas Mikal qui a donné Amykolos, c'est Amykolos qui a donné Mikal. Resef Mikal n'est que la transcription phénicienne d'Ἀπόλλων Ἀμύκολος, c'est-à-dire d'Apollon d'Amyclée.

Où faut-il chercher l'endroit qui a donné l'ethnique Éléitès? L'épigraphe cyprïote fournit un rapprochement très séduisant qui s'impose tout d'abord à l'esprit. La grande tablette de bronze de Dali (col. A, l. 8-9) mentionne dans l'île de Chypre un endroit qu'elle appelle τὸν χώρον τὸν ἐν ταῖι Ἐλεῖ. Il semblerait assez naturel de voir dans cet Ἐλος le nom même qui a donné l'ethnique Éléitès. Toutefois, la parenté évidente d'Ἀπόλλων Ἀμύκολος avec Ἀπόλλων Ἐλεΐτης nous oblige à chercher la patrie de ce dernier, non pas dans l'île de Chypre, mais en Laconie, à Hélos⁽¹⁾, qui était, avec Amyclée, l'un des grands centres du culte d'Apollon dans le Péloponnèse.

Un vers d'Homère que me signale M. Renan apporte un argument très topique à cette hypothèse. Au II^e livre de l'*Iliade*, dans l'énumération des chefs grecs, nous lisons (v. 584) :

οἳ τ' ἄρ' Ἀμύκλας εἶχον, Ἐλος τ', ἔθραλον πολιορκηθρον.

Ceux qui possédaient Amyclée, et Hélos, ville maritime.

Hélos était donc mise, à l'époque homérique, avec Amyclée,

⁽¹⁾ Cette idée, exprimée pour la première fois par M. Deecke, avait aussi été suivie dès l'abord par M. Renan.

dans le même rapport que sur les inscriptions de l'île de Chypre. Il est vrai que la forme habituelle de l'ethnique d'Hélos était l'adjectif *Εἰλωτός*, qui a donné naissance à la légende des Hilotes. Mais, à côté de cette forme, Étienne de Byzance donne la forme *Ἐλεῖται*, qui correspond exactement à la transcription cypriote *Éléitès*, donnée par la première inscription bilingue de Tamassus. Notre inscription orthographie le mot d'une façon différente : *Éléhitès*. Sans dissimuler ce qu'a d'étrange cette incertitude dans la transcription d'un même nom, il faut reconnaître que cette indécision se comprend beaucoup mieux du moment qu'il s'agit de la transcription d'un nom étranger. Peut-être la présence du *hé* doit-elle s'expliquer par l'influence de l'esprit rude qui s'est trouvé déplacé dans cette transcription. Quoi qu'il en soit, il paraîtra peu vraisemblable à tout esprit libre de prévention d'admettre que l'ethnique *Éléit* de la première inscription de Tamassus et l'ethnique *Éléhitès* de la seconde correspondent à deux localités différentes. La différence d'orthographe, inexplicable s'il s'agissait d'un nom phénicien, devient moins surprenante si l'on est, ainsi que je le crois démontré, en présence de la transcription d'un nom étranger.

On peut se demander, après ce qui vient d'être dit, s'il n'y aurait pas de parenté entre l'adjectif *Éléitès* et ce *χῶρον ἐν τῷ Ἐλεῖ* que mentionne la tablette cypriote de Dali, et si cet endroit ne serait pas l'emplacement même du temple de Resef *Éléitès* à Tamassus? On ne saurait plus tirer de la parenté des deux noms un argument en faveur de l'origine phénicienne du dieu. Bien au contraire, elle prouverait que les Grecs avaient importé à Tamassus, avec le culte de leur dieu, le nom même de l'endroit où était son sanctuaire principal.

L'inscription cypriote vient-elle apporter quelque lumière nouvelle au texte que je viens de déchiffrer? Je n'ai qu'une

connaissance trop insuffisante de l'écriture cypriote et des dialectes grecs qu'elle représentait pour me prononcer sur elle avec la même assurance que sur la partie phénicienne. M. Deecke l'a publiée aux *Comptes rendus de l'Académie de Berlin*, et sa lecture, dans son ensemble, confirme la traduction que j'ai donnée de la partie phénicienne. La voici :

À(ν)δριάς Πινυτῶ· ἔδω-
 κεν Ἀψάσωμος ὁ Σα-
 μᾶ Fos τῶι Ἀπό(λ)λωνι τῶι
 Ἀλασιώται· ἰ(ν) τύχαι.

Il est pourtant un ou deux points de cette traduction sur lesquels je demanderai la permission d'appeler l'attention des hommes compétents en cette matière et en particulier de M. Bréal.

Au commencement de la dernière ligne, on lit le mot Ἀλασιώται qui répond au phénicien 𐤀𐤋𐤁𐤏𐤃. Le *sigma* qui est intercalé dans le mot dérouté au premier abord, et l'on est tenté de se demander si l'on ne serait pas en présence d'un nom différent du mot Élélès. Mais il convient de remarquer que ce *sigma* occupe la place du *hé* dans la transcription phénicienne; or la lecture du *hé* est certaine. Je me demande s'il ne convient pas de prononcer autrement qu'on ne le fait ce caractère cypriote? L'alphabet cypriote n'a pas jusqu'à présent de signe pour exprimer l'articulation *hé*. Ne se serait-on pas servi du même signe pour exprimer l'*s* et l'*h*? La parenté des deux sons dans les langues sémitiques n'interdit pas cette hypothèse⁽¹⁾. Peut-être avons-nous là un caractère cypriote auquel il faut attribuer une nouvelle valeur⁽²⁾.

⁽¹⁾ On est surpris, de toute façon, de voir le texte cypriote de cette inscription, au lieu d'adopter la forme grecque du mot Élélès, comme cela a lieu pour la première inscription de Tamassus, décalquer la transcription phénicienne, même dans ce qu'elle a de vicieux.

⁽²⁾ Ou une série de caractères; car ce qui est vrai du signe *σ* doit aussi l'être des signes correspondants *σα*, *σε*, *σο*, *συ*. Voir la note à la fin de l'article.

A la ligne 2, le cypriote Ἀψάσωμος⁽¹⁾ vient confirmer la lecture עברססם. Le texte cypriote nous fournit aussi le nom du père du donateur qui était détruit sur l'inscription phénicienne. Il doit se lire Σαμᾶφος. Cette lecture nous prouve que la dernière lettre du nom phénicien était bien un ח et non un פ.

La lecture de la première ligne soulève des doutes encore plus considérables. M. Deecke lit :

Ἄ(ψ)δριὰς Πινυτῶ· ἔδω-
κεν Ἀψάσωμος.

Ce nom étrange de Pinutos qui survient ici nous dérouté. Il ne correspond à rien dans l'inscription phénicienne, qui est pourtant plus développée, et la construction de la phrase elle-même laisse à désirer. Ce nominatif absolu est choquant. Je crois que personne n'était satisfait de cette lecture; mais personne n'avait trouvé le moyen de s'en débarrasser. J'ai indiqué, à la dernière séance de la Société asiatique, dans quelle direction il fallait chercher pour résoudre cette difficulté. Il faut, ainsi que je le disais, renoncer entièrement à la lecture Pinuto et chercher à cette place le pronom, relatif ou démonstratif. Je crois aujourd'hui pouvoir en apporter la preuve.

Dans les inscriptions cypriotes, tous les mots sont séparés par des points, à l'exception des pronoms, des articles, des conjonctions et en général des particules enclitiques ou proclitiques. Or, après πινυτο, l'estampage ne porte pas trace de point, malgré la copie et la transcription de MM. Deecke et Euting. Nous sommes donc en présence d'une proclitique. En prenant les valeurs de l'alphabet cypriote donné par M. Bréal, on arrive à reconnaître qu'il faut lire, non πινυτο, mais ονυτο

(1) Cette lecture nous prouve, en outre, que les Phéniciens de Chypre prononçaient *Sasom*, et non *Sasam* comme les Hébreux; de même qu'ils disaient Bauljaton et non Baaljatan, Eirōmos et non Hiram, etc.

ou ουνδω (les deux syllabes το et δω sont exprimées par le même signe en cypriote). Les deux premiers signes paraissent correspondre au pronom relatif ὃν « que », soit qu'il faille prendre ici la syllabe νυ comme exprimant le ν final, soit qu'il faille lire ἔν νυ comme dans la première inscription de Tamassus.

La première inscription de Tamassus présente un fait analogue. On y lit à la première ligne :

τὸν ἀ(ν)δριά(ν)ταν τὸ(ν) νυ ἔδωκεν.

Reste à expliquer le troisième signe, το ou δο (δω). Je m'étais demandé tout d'abord si l'on ne pourrait pas γ voir une simple consonne et lire δέδωκεν; mais l'emploi de l'aoriste est constant sur ces inscriptions, et la valeur de la syllabe το ou δο paraît bien établie. Peut-être faut-il voir là une faute du copiste, qui aurait écrit deux fois le commencement du verbe ἔδωκεν, à moins, ce qui est plus probable, que nous ne soyons en présence d'une particule dont la valeur exacte m'échappe. Je laisse à d'autres le soin de résoudre cette question; mais la difficulté est bien limitée, et je ne doute pas qu'en suivant cette piste, on n'arrive bientôt à la résoudre entièrement ⁽¹⁾.

Voici, dès lors, comme il faudrait lire et traduire l'inscription cypriote :

Ἀνδριάς · δνυ το (?) ἔδω-	<i>Statue qu'a donnée</i>
κεν · Ἀψάσωμος · ὁ Σά-	<i>Apsasómos, fils de Sa-</i>
μαφος · τῶι Ἀπόλωνι τῶι	<i>mafos, à Apollon</i>
Ἀλαιώται · ἰν τύχαι.	<i>Éléhiôtès. ἰν τύχαι.</i>

Il resterait à se demander si le troisième des Resefs de l'île de Chypre, Resef Heç, ne cacherait pas lui aussi un nom

(1) Voir plus loin, p. 12.

géographique pris dans le même milieu. M. Halévy a soutenu il y a longtemps déjà cette idée, et il a voulu voir dans *Hec* le nom d'Issos en Laconie. Le *Corpus* l'expliquait, au contraire, comme un nom sémitique désignant un attribut du dieu, « Resef au javelot ». Cette traduction est d'autant plus vraisemblable qu'elle s'accorde avec les représentations figurées du dieu Resef, qui est toujours représenté tenant à la main une lance. J'ai moi-même cherché à expliquer par ce nom les épithètes Ἐκας, Ἐκατος, Ἐκῆλολος, Ἐκατήλολος, que l'antiquité grecque donne à Apollon, enfin le nom même d'Hécate qui n'en est que la forme féminine⁽¹⁾. Sans vouloir abandonner cet ordre d'idées, je reconnais que les inscriptions de Tamassus apportent un sérieux appoint à la thèse de M. Halévy.

Quoi qu'il en soit, l'existence du culte d'Apollon d'Hélos à Tamassus a un intérêt général pour la connaissance de l'antiquité cypriote. Non seulement elle nous montre l'importance de l'influence grecque sur la civilisation cypriote, mais elle nous montre d'où est partie cette influence. Or les inscriptions d'Idalion et celles de Tamassus nous amènent à des conclusions identiques sur ce point. Elles nous reportent toutes vers la Laconie, foyer de l'ancienne civilisation achéenne, conclusion à laquelle conduit également, ainsi que l'a montré M. Salomon Reinach, l'étude de l'archéologie cypriote.

A un point de vue plus spécial, enfin, la découverte de ces deux inscriptions vient éclairer un point encore obscur de l'histoire de Chypre. Sur toutes les inscriptions antérieurement connues, les deux rois qui composent la petite dynastie phénicienne à laquelle les Ptolémées ont mis fin, vers 312, Melekjaton et Pumjaton, s'intitulent « rois de Citium et d'Idalion ». Sur une seule d'entre elles, qui appartient à M. de Vogüé et

⁽¹⁾ *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, séance du samedi 5 mars 1887. La même idée a été exposée depuis à la Société asiatique (séance du vendredi 11 mars 1887) par M. Clermont-Ganneau.

qui date de l'an 21 de Pumjaton, ce roi porte le titre de « roi de Citium, d'Idalion et de Tamassus » (*Corp. inscr. sem.*, n° 10). M. de Vogüé, rapprochant ce fait d'un passage d'Athénée (*Deipnos.*, iv, 63), était arrivé à la conclusion que Tamassus n'était devenue phénicienne que sous Pumjaton, qui l'avait achetée à Pasicipros, roi d'Amathonte; mais Pumjaton, à son tour, en avait été bientôt dépouillé par Alexandre (voyez *Corp. inscr. sem.*, p. 37). Les deux inscriptions phéniciennes de Tamassus, datées des années 17 et 30 de Melekjaton, nous prouvent que, déjà sous Melekjaton, le père de Pumjaton, la domination phénicienne s'étendait jusqu'à Tamassus.

Au cours de cette communication, M. Bréal a pris la parole pour signaler à l'Académie un autre exemple de la confusion des deux sons *si* et *li* dans l'alphabet cypriote. On avait lu jusqu'à présent la prétendue syllabe *σι* dans les inscriptions cypriotes où figure le mot grec *κατίγνητος*, frère; or Hétychius témoigne formellement que dans le dialecte de Chypre ce mot se prononçait *καίγνητος*. Ce nouvel exemple vient confirmer la lecture que j'ai proposée (p. 8).

D'autre part, la dernière difficulté que soulevait la lecture de l'inscription cypriote (voir plus haut, p. 10) peut être aujourd'hui considérée comme résolue. Il ressort en effet d'une observation très judicieuse de M. Six, que le premier signe du mot *ἔδωκεν*, *e-to-ke-ne*, dans lequel M. Deecke a vu un *✱*, *e*, et qui a un peu souffert, doit se lire en réalité *ἔ*, *ne*; M. Clermont-Ganneau, s'appuyant sur cette lecture, est arrivé à une traduction un peu différente de la mienne et qui paraît être la bonne. Il prend le groupe *o-nu*, non pas comme le pronom relatif à l'accusatif *ὅν*, mais comme le pronom démonstratif au nominatif, *ὅ νν*, se rapportant à *ἀνδρῶν*:

neront pas de trouver ces épithètes, que les inscriptions de Tamassus associent à Resef-Apollon, appliquées par Hésychius à Zeus, et ils n'hésiteront pas à voir, avec M. Euting, dans le Zeus *Ειλήτιος* notre Resef-Éléités.

Si en est ainsi, ce dieu devait avoir non pas un temple, mais plusieurs, et le nom du cap Elæa, au lieu d'être l'origine du nom de Resef-Éléités, pourrait bien n'être qu'une conséquence de la diffusion du culte de ce dieu dans l'île de Chypre.

Ph. B.

UNE
NOUVELLE INSCRIPTION ROYALE
D'IDALIE.

Depuis la dernière lecture que j'ai eu l'honneur de faire à l'Académie, nous avons reçu communication d'une nouvelle inscription phénicienne, récemment découverte près de Dali, dans l'île de Chypre. Le 1^{er} avril, M. Renan recevait de M. Max Ohnefalsch Richter un premier estampage avec une lettre contenant quelques détails sur la découverte. En même temps, M. Salomon Reinach en recevait un autre qu'il a eu l'obligeance de mettre à ma disposition.

L'inscription, découverte le 6 mars 1887 par MM. Richter et Eustathios Kostantinidès, est gravée sur un bloc de marbre blanc qui est encastré dans l'église de Hagios Giorgios, près de Dali, à peu près à 500 pas au nord-nord-est de la place où M. Lang trouva, en 1869, la première inscription bilingue, phénicienne et cypriote⁽¹⁾. Elle se compose d'une seule ligne d'écriture, mais qui ne mesure pas moins de 1^m,20 de longueur.

⁽¹⁾ *Corpus inscr. sem.*, n° 89.

Voici le texte de cette inscription, tel qu'un premier examen des deux estampages m'a permis de l'établir :

ל' אֲנִי אֲזַבְּחָהּ . אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ . אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ . אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ .
 אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ . אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ . אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ . אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ .
 אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ . אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ . אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ . אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ .
 אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ . אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ . אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ . אֲזַבְּחָהּ אֲזַבְּחָהּ .

[ביבם] [לכרפ] א . בשנה שלש וו לבלבי . בעל[בלך] בלך
 [ב]תי . ואדיל . בן בלך עובעל . בלך כתי ואדיל . בן בלך . בעלבלך
 בלך כתי סרק[ע] א[ז] [יחן] . [בעלבלך] בלך כתי ואדיל . בן בלך
 עובעל . בלך כתי ואדיל בן בלך בעלבלך בלך כתי . לענה .
 [בירך] י

[Au jour] de Merpaïm, en l'an III de son règne : de Baal[melek,
 roi de Citium et d'Idalie, fils du roi Azbaal, roi de Citium et d'Idalie, fils
 du roi Baalmelek, roi de Citium : c'est ici la vasque [qu'a donnée Baal-
 melek, roi de Citium et d'Idalie, fils d'Azbaal, roi de Citium et] d'Idalie,
 fils de Baalmelek, roi de Citium, [à sa déesse] Anat. [Qu'elle le bénisse.]

L'écriture de cette inscription est intermédiaire entre l'écri-
 ture de la côte de Phénicie et celle de l'île de Chypre. Elle
 présente déjà certains caractères de l'écriture de Chypre, mais
 non encore entièrement développés. L'ο a une forme triangu-
 laire qui pourrait le faire confondre avec un Δ, si cette der-
 nière lettre n'avait pas une queue relativement longue sur
 notre inscription. Le ~ est grand et fortement accentué; le ~
 a l'aspect anguleux qui le caractérise sur les inscriptions de
 Chypre. L'χ est encore court et trapu; enfin le Δ marque

déjà une certaine tendance à s'ouvrir par en haut. Les mots sont séparés par des points remarquablement forts.

La lecture demande aussi quelques explications. Au commencement de l'inscription, la date du jour a disparu. Le nom du mois de Merpaïm. מרפאם, a quelque peu souffert; mais la lecture est confirmée par deux inscriptions, de Malte (*Corp. inscr. sem.*, n° 124) et de Carthage (*ibid.*, n° 179). A Citium, nous rencontrons à deux reprises le nom de Merpa, מרפא (*ibid.*, n° 11 et 41), soit que les deux mois fussent complémentaires, soit que ce fussent là deux manières différentes d'écrire le même mois.

למלכי. Comparez l'inscription d'Esmunazar (*Corp. inscr. sem.*, n° 3, ligne 1). Cette forme doit s'expliquer par l'infinitif suivi du pronom suffixe de la troisième personne et répond à notre substantif abstrait : « En la 3^e année de son règne (à savoir de) Baalmelek, etc. »

Le groupe suivant בעל[מלך מלך כ]הי est d'une lecture très douteuse. Tout d'abord j'étais tenté de lire ברעמן מלך החי en pensant à l'usurpateur tyrien Abdémon qui a précédé Évagoras; mais la seconde lettre est un ע; d'ailleurs, les ancêtres d'Abdémon n'étaient pas rois de Citium. Les traces de lettres, que l'on entrevoit encore, ne permettent guère non plus de lire בעלרם « Baalram »; dès lors, le rapprochement avec le nom du grand-père de notre roi, Baalmelek, nous invite à lire ici aussi בעלמלך⁽¹⁾. Le mot החי, qui miroite devant les yeux, doit être rejeté. Nous n'avons pas un seul exemple de cette façon d'écrire le nom de Citium, et il faut se garder d'étayer une conjecture aussi hasardée sur une lecture douteuse.

(1) Depuis la lecture de ce mémoire, M. Richter, que j'avais consulté à ce sujet, m'a écrit que l'examen direct de l'original conseillerait plutôt de lire Baalram. Je donne néanmoins, sans y rien changer, ma communication, telle qu'elle a été lue à l'Académie des inscriptions, d'autant plus que dans une nouvelle lettre, M. Richter a abandonné cette manière de voir (voir plus bas, p. 29-30).

La fin de la généalogie ne présente aucune difficulté. Le 3^e roi, Baalmelek (1) est intitulé « roi de Citium » et non « roi de Citium et d'Idalie », comme ses successeurs.

La seconde partie de l'inscription débute par le nom de l'objet offert. Il n'y a de certain que la première et la troisième lettre; mais la comparaison avec l'inscription de Chypre (*Corp. inscr. sem.*, n° 90) ne laisse guère de doute sur la restitution. Il faut lire או מרק ou מרקע או ; la seconde lecture serait plus satisfaisante; mais il faut reconnaître que l'espace est bien petit pour un ע . De toute façon, même si l'orthographe est différente, dans les deux cas, le mot est certainement le même. Il doit désigner un objet de métal, étendu ou repoussé au marteau, probablement une de ces coupes en métal très évasées qui étaient un des principaux produits de l'industrie phénicienne (voyez *Corp. inscr. sem.*, p. 107).

La suite est entièrement détruite, mais peut se restituer avec certitude à l'aide de la première moitié de l'inscription. Ce sont les mêmes noms, dans le même ordre. Par un malheur singulier, le premier nom royal, celui du donateur, qui était mutilé sur la première liste, est entièrement effacé sur la seconde. Il convient de noter que le dernier roi de la liste est aussi appelé simplement roi de Citium. Enfin l'inscription se termine par une dédicace à la déesse Anat (cf. *Corp. inscr. sem.*, n° 95). Le nom de la déesse est précédé d'un mot à peu près effacé, mot malheureusement à peu près illisible sur mon estampage, probablement un titre honorifique. En m'en tenant aux traits encore visibles, je lis לרבתי .

Le point capital de cette inscription, celui qui en fait l'intérêt véritable, c'est la liste, deux fois répétée, de trois rois dont aucun ne s'était encore rencontré sur les inscriptions phéniciennes de l'île de Chypre.

Cette découverte vient confirmer, en les complétant, les ré-

sultats auxquels la numismatique a conduit M. de Vogüé⁽¹⁾. Parmi les monnaies à légendes phéniciennes, classées par le duc de Luynes aux incertaines, se trouvent celles de deux rois dont le duc de Luynes lisait les noms Azbaal et Baal roi. M. de Vogüé a établi qu'il fallait lire, non pas Baal roi, mais Baalmelek, en un seul mot, et que ces noms devaient être ceux de deux rois phéniciens de Citium, probablement du v^e siècle. La nouvelle inscription de Dali nous en fournit la preuve.

Nul doute que les rois mentionnés sur l'inscription de Dali ne soient ceux des monnaies classées aux incertaines par le duc de Luynes et rendues à l'île de Chypre par M. de Vogüé. Seulement, au lieu de deux rois, nous en avons trois, Baalmelek I, Azbaal et Baalmelek II, si nous avons bien lu ce troisième nom qui est mutilé dans les deux listes. Enfin nous savons l'ordre de leur succession, et, fait capital pour la détermination de l'époque à laquelle ils appartenaient, nous savons qu'ils formaient une petite dynastie composée au moins de trois rois consécutifs. Il est même probable que l'inscription nous conduit jusqu'au commencement de cette dynastie. En effet, tandis que les deux derniers rois s'intitulent roi de Citium et d'Idalie, le premier est intitulé roi de Citium seul: sans doute cette omission peut provenir du désir d'abrégier la généalogie; pourtant sa répétition dans les deux listes donnerait une certaine force à la manière de voir d'après laquelle Baalmelek I, le fondateur de la dynastie, n'aurait encore été roi que de Citium.

Ces différentes considérations nous permettent de déterminer avec une certitude presque entière l'époque à laquelle appartient notre inscription. Elle appartient au v^e siècle, dont nous ne possédions jusqu'à présent aucune inscription. Les

⁽¹⁾ *Mélanges d'archéol. orientale. Monnaies des rois phéniciens de Citium*. p. 7-9 (Extrait de la *Revue numismatique*, nouv. série, t. XII, 1867, pl. XI).

inscriptions phéniciennes de l'île de Chypre les plus anciennes que l'on connût jusqu'à présent appartenaient au IV^e siècle avant J.-C. Elles nous ont fait connaître une dynastie phénicienne, qui régnait sur Citium et Idalie, et que nous pouvons suivre depuis sa fondation, vers 590, jusqu'en 312, époque à laquelle les successeurs d'Alexandre y ont mis fin. Elle se compose de deux rois, dont le premier, Melekjaton, d'après les découvertes que j'exposais à la dernière séance, a régné trente ans environ; le second, Pumjaton, a régné au moins quarante-sept ans. Le père de Melekjaton, Baalram, n'était pas roi; il figure, en effet, sur trois inscriptions (*Corp. inscr. sem.*, n^{os} 88-90); sur deux d'entre elles (n^{os} 88 et 90), son nom n'est accompagné d'aucun titre; sur la seconde (n^o 89), il est qualifié de « notre seigneur », ארנן. Dans tout ce laps de temps, il n'y a pas de place pour caser trois nouveaux rois consécutifs.

La nouvelle inscription d'Idalie nous reporte donc à une époque antérieure. On ne peut pas non plus placer les trois rois qui y sont nommés dans les années qui ont immédiatement précédé le règne de Melekjaton. A la fin du V^e siècle ou au commencement du IV^e, entre 420 et 390, le trône de Citium, ainsi que l'a montré M. de Vogüé, a été occupé par un Tyrien, Abdémon, puis par Évagoras. Or Abdémon ne figure pas sur notre liste; et quant à Évagoras et à Nicoclès, son fils, dont les noms grecs pourraient, suivant une habitude très générale, avoir été accompagnés de noms sémitiques, il convient de remarquer que le siège de leur domination se trouvait, non à Citium, mais à Salamine, centre de l'influence grecque dans l'île de Chypre, qu'ils n'auraient pas manqué de mentionner parmi leurs titres royaux. D'ailleurs, nous ne trouvons pas de place, au milieu de ces usurpations successives, pour trois rois de la même famille. Il nous faut donc remonter jusqu'au V^e siècle, à l'époque où l'île de Chypre était sous la domina-

tion de la Perse, qui a toujours favorisé les princes de race phénicienne. Nous apprenons par les auteurs anciens qu'à cette époque il n'y avait pas moins de neuf petits royaumes distincts dans l'île de Chypre, tous soumis à la suzeraineté de la Perse.

La dynastie de Baalmelek et d'Azbaal se rattache-t-elle à celle de Melekjaton et de Pumjaton? Cela n'est pas impossible. L'inscription de Baalmelek a été trouvée au même endroit que l'inscription bilingue de Melekjaton qui nous a conservé le nom de Baalram (*Corpus inscr. sem.*, n° 89). Il ne semble pas néanmoins que les deux dynasties aient été rattachées par une filiation directe. Nous connaissons les noms du père et du grand-père de Melekjaton, Baalram et Abdmelek; il y aurait donc eu entre Melekjaton et Baalmelek II un intervalle de deux générations entières, ce qui serait bien long; à moins que l'on ne veuille admettre que le premier nom, que nous avons lu Baalmelek (II), ne doive se lire Baalram, ce qui, même en dehors des considérations paléographiques, paraît peu probable; car le père de Baalram s'appelait Abdmelek, et non Azbaal.

Nous pouvons ainsi reconstituer l'histoire du petit royaume phénicien de Citium et d'Idalie, depuis l'époque de la domination persane jusqu'au temps des Ptolémées. Après les victoires des Grecs et la tentative d'émancipation de l'île de Chypre par Cimon l'Athénien, les rois de Perse reprennent possession de l'île vers 449. A ce moment, nous voyons paraître une dynastie phénicienne, dont le premier roi, Baalmelek I, est roi de Citium; ses successeurs, Azbaal et Baalmelek II, s'intitulent déjà rois de Citium et d'Idalie. Cette dynastie prend fin vers 420. Le retour de la prépondérance de l'influence grecque est accompagné de troubles intérieurs qui amènent sur le trône de Citium le Tyrien Abdémon, puis Évagoras. Mais, après la défaite d'Évagoras, l'influence persane prend le dessus, et c'est alors que se place la seconde dynastie phénicienne, com-

posée de Melekjaton, fils de Baalram, et de Pumjaton; ce dernier s'intitule, à un certain moment, roi de Citium, d'Idalie et de Tamassus; mais il est bientôt dépouillé de cette dernière ville par Alexandre. Enfin, vers 312, les Ptolémées mettent fin au royaume phénicien de Citium. A partir de ce moment, nous ne trouvons plus que leur nom sur les inscriptions phéniciennes de l'île de Chypre.

Au point de vue religieux, il faut encore noter la mention de la déesse Anat, à laquelle est consacrée l'offrande du roi Baalmelek. Elle paraissait déjà sur l'inscription bilingue, phénicienne et grecque, de Larnax Lapithou (*Corp. inscr. sem.*, n° 95) avec le titre de « force de vie », en grec Ἀθηνῆ Σώτειρα Νίχη. Cette nouvelle mention nous prouve l'importance de son culte dans l'île de Chypre.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

ROIS PHÉNICIENS DE CITIUM ET D'IDALIE.

Les données fournies par les deux inscriptions bilingues de Tamassus et par la nouvelle inscription d'Idalie amènent des changements considérables dans la chronologie reçue des rois de Citium et d'Idalie, et permettent d'y porter un degré de précision inconnu jusqu'à présent.

Le trône de Citium et d'Idalie a été occupé, au iv^e siècle, par une dynastie phénicienne dont M. de Vogüé a déterminé le caractère et la durée⁽¹⁾. Elle commence vers 388 à la chute d'Évagoras, et au rétablissement de la suzeraineté des rois de Perse dans l'île de Chypre, qui rendit à Citium son autonomie, et elle se prolonge jusqu'en 312. A ce moment, Ptolémée Soter ayant surpris les intelligences du roi Pygmalion avec Antigone, passe dans l'île de Chypre, met à mort Pygmalion, et remplace les rois par un gouverneur nommé Nicocréon⁽²⁾.

Quels sont les rois qui ont occupé le trône pendant ce temps? Nous en connaissons deux par les inscriptions, Melekjaton et Pumjaton, sans compter ce roi Pygmalion, qui ne paraît sur aucune monnaie ni sur aucune inscription, et qu'on avait supposé, non sans raison, être identique avec le dernier d'entre eux⁽³⁾. Seulement, il était très difficile de répartir entre

⁽¹⁾ *Mélanges d'archéol. orientale. Inscriptions phéniciennes de Chypre*, p. 23-31 (Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*).

⁽²⁾ Diodore, XIX, LXXIX.

⁽³⁾ *L'Instruction publique*, 6 mars 1880, p. 150.

ces deux rois un intervalle de soixante-seize ans. On savait bien que le règne de Pumjaton avait été fort long. Le cabinet des médailles possède une monnaie datée de la 46^e année de son règne. Par contre, les inscriptions ne nous menaient que jusqu'à la 4^e année de Melekjaton. Il y avait donc un large champ ouvert à l'incertitude et aux erreurs. Les inscriptions de Tamassus combrent cette lacune. En effet, la deuxième est datée au moins de l'an 17, et la première de l'an 30 de son règne. Or, $30 + 46 = 76$. Nous avons donc la preuve que ces deux rois ont occupé à eux seuls tout l'intervalle de 388 à 312.

L'inscription d'Idalie n'est pas moins précieuse pour l'histoire de la période qui a précédé. A défaut de dates, elle nous fournit, ainsi qu'il a été dit plus haut, les noms et l'ordre de succession des rois qui ont régné sur Citium après la victoire de Cimon l'Athénien, en 449.

Voici d'après ces données comment doit être rétablie la liste des rois phéniciens de Citium :

Victoire de Cimon et affranchissement des villes de Chypre, 449.

PREMIÈRE DYNASTIE PHÉNICIENNE.

Baalmelek, roi de Citium (inscr. d'Idalie).	} Monnaies non datées.
Azbaal, roi de Citium et d'Idalie (inscr. d'Idalie).	
Baal[melek] II ⁽¹⁾ , roi de Citium et d'Idalie (inscr. d'Idalie).	

Abdémon Tyrien, s'empare de Citium, vers 420.

Évagoras, 410-388 environ.

DEUXIÈME DYNASTIE PHÉNICIENNE.

Abdmelek, père de Baalram (ne règne pas). *Corp. inscr. sem.*, n° 89.

Baalram, père de Melekjaton (qualifié du titre de prince, ὁ ἀναξ, *adon*, *C. I. S.*, 88-91).

⁽¹⁾ Ou Baalram, si l'on accepte la lecture de MM. Piéridès et Euting.

Melekjaton, roi de Citium et d'Idalie, environ de 388 à 358.

387	an 2	<i>Corp. inscr. sem.</i> , n° 90.	} Monnaies non datées.
386	an 3	<i>Corp. inscr. sem.</i> , n° 88.	
385	an 4	<i>Corp. inscr. sem.</i> , n° 89.	
372 (?)	an 17 (ou plus)		2 ^e inscr. de Tamassus.	
359	an 30	1 ^{re} inscr. de Tamassus.	

Pumjaton, environ de 358 à 312 (monnaies datées).

355	an 4	(monnaie).
351	an 8	Roi de Citium et d'Idalie. <i>C. I. S.</i> , n° 92.
345	an 14	(monnaie).
338	an 21	Roi de Citium, d'Idalie et de Tamassus. <i>C. I. S.</i> , n° 10. (Perte de Tamassus en 332 av. J.-C.)
322	an 37	Roi de Citium et d'Idalie. <i>C. I. S.</i> , n° 11.
313	an 46	(monnaie).

(Ptolémée Soter met à mort Pumjaton-Pygmalion, en 312 av. J.-C.)

Nous arrivons ainsi à fixer, avec un degré d'approximation qui touche à la certitude, la chronologie des règnes de Melekjaton et de Pumjaton. Sans doute on ne saurait accorder à ces chiffres une valeur absolue. Il est possible que soit Melekjaton, soit Pumjaton aient régné plus que le temps que nous leur assignons d'après les inscriptions connues. Les Cypriotes ont réclamé le secours de la Perse en 395 ; les préparatifs de guerre ont duré huit ans et la chute d'Évagoras est arrivée en 388. Il faudrait alors admettre que Melekjaton a daté le commencement de son règne non de l'année même de la libération, mais d'une ou de plusieurs années auparavant. La chose, sans être impossible, ne paraît pas probable. En tous cas, nous sommes tellement serrés par les dates, que s'il y a une erreur, elle doit être insignifiante.

La lacune la plus grave que présente l'épigraphie phénicienne de l'île de Chypre est celle qui s'étend de l'an 420 à 388. On ne s'en étonnera pas, si l'on songe qu'à ce moment

l'île de Chypre tout entière a été soumise à l'influence grecque. Il ne faudrait pas en conclure pourtant qu'on ne trouvera pas de textes phéniciens de cette époque. Les conquérants grecs eux-mêmes ont dû écrire en phénicien et, à côté de leurs noms grecs, porter des noms phéniciens. M. de Vogüé a publié⁽¹⁾ une monnaie qu'il attribue à Démonikos, le fils ou l'héritier des prétentions d'Évagoras, et qui porte la légende suivante en caractères phéniciens :

𐤁𐤃 𐤕𐤁𐤕𐤓𐤕

M. de Vogüé pense avoir dans cette légende la transcription abrégée, en lettres phéniciennes, du nom de Démonikos, et il la lit כה רמלך למלך « du roi Dém(onikos) de Citium ». On peut conserver quelques doutes au sujet de cette lecture, que M. de Vogüé lui-même ne donne pas pour certaine, et il est permis de se demander s'il ne vaut pas mieux lire כה למלך « Melekram de Citium ». Melekram serait alors la traduction sémitique du nom d'un prince grec. De toute façon, le style de la monnaie, identique à celle de Démonikos, nous fournit un exemple indiscutable du mélange de l'influence grecque et des traditions phéniciennes.

Tous ces faits tendent à nous prouver l'importance de l'élément phénicien à Chypre, importance que l'on a peut-être trop voulu restreindre dans ces derniers temps. Il faudrait en faire remonter les traces encore plus haut, s'il est vrai, ainsi que M. O. Richter me l'écrit⁽²⁾, qu'il ait trouvé sur les murs d'Idalie des lettres phéniciennes analogues à celles qu'on a

⁽¹⁾ *Mélanges d'archéol. orientale. Monnaies des rois phéniciens de Citium*, p. 16-18 (Extrait de la *Revue numismatique*, nouv. série, t. XII, 1867).

⁽²⁾ « Nicosie, 6 septembre 1887. J'ai trouvé des marques de tailleurs de pierre sur les fortifications des enceintes de la ville d'Idalion, surtout près de l'église. Un grand nombre de lettres phéniciennes différentes ont ainsi été découvertes

trouvées sur les murs d'Eryx. Les croquis que M. Richter m'a envoyés ne permettent pas, jusqu'à présent, de se former une conviction bien arrêtée sur ce point.

NOTES.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE M. MAX O. RICHTER.

Depuis la lecture du présent mémoire à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. J. Euting a communiqué l'inscription à l'Académie de Berlin, dans la séance du 28 avril 1887, d'après des renseignements que lui avait fournis M. Richter. D'autre part, M. Richter m'a adressé de nouveaux détails, en grande partie inédits, que j'extraits de sa correspondance.

Nicosie, 17 mai 1887.

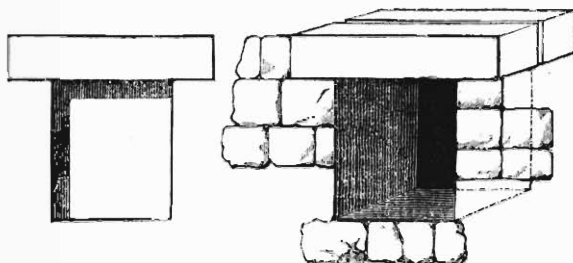
..... J'ai trouvé la pierre en question encastrée dans le mur, à l'intérieur de l'église grecque de Hagios Giorgios, au sud du village actuel de Dali. Elle était placée au-dessus de la petite niche qu'on appelle la

sur les grands blocs des murs de fondation, comme à Eryx. Les murs ont donc été faits par des Phéniciens. J'ai pris sur différents points du mortier qui unit ces murs. Ce mortier remonte, dans l'île de Chypre, à la plus haute antiquité. Même dans les monuments mégalithiques de Larnaka-Kition (Hagia Phanecomene) et de Salamis (Hagia Katharina), le mortier de chaux est usité pour unir les petites pierres aux blocs énormes qui sont mis à sec l'un sur l'autre. Sur ces pierres, j'ai trouvé les signes suivants :

+ 0 0 9 4 4
0 ; ; 5

«Nicosie, 10 septembre 1887. Hier un des tailleurs de pierre de Dali, mon homme de confiance, est venu m'annoncer qu'ils ont retiré un certain nombre de blocs de la muraille, en tout une vingtaine, portant chacun une lettre, presque toutes différentes l'une de l'autre. »

«prostasis», ou *πρόθεσις*, et où le prêtre a l'usage de mettre les objets consacrés, ce que l'on désigne du nom commun de *τὰ ἱερά*. Une partie



seulement de l'inscription a toujours été visible. La plus grande partie était cachée par des fresques, que je crois byzantines, comme l'église. J'ai brisé ces fresques et j'ai fait nettoyer la pierre sans l'ôter de sa place. Aussitôt après la découverte de la pierre, j'ai avisé les autorités locales ainsi que le gouverneur général de l'île, sir H. Bulwer, et j'ai proposé que la pierre fût ôtée de l'église et transportée au musée. Comme l'église est loin du village, délabrée et facile à ouvrir, presque sans serrure, la pierre une fois connue pourrait disparaître, ou être sérieusement endommagée par des malins, comme j'en ai déjà eu des exemples. Son Excellence le Gouverneur m'a fait répondre par son secrétaire qu'il a écrit à l'archevêque Sophronios, à qui appartient l'église, d'instruire l'építropos de l'église de Dali de la tenir fermée et de ne pas laisser sortir la pierre.

Nicosie, 26 juillet 1887.

Enfin j'ai pu réussir, et la pierre a été ôtée de l'église de Hagios Giorgios. Son Excellence sir Henry Bulwer a pris le plus vif intérêt à ce qu'elle fût sauvée pour la science et pour l'île de Chypre en particulier. Comme le musée de l'île est encore malheureusement sans fonds, Son Excellence a payé de sa poche les frais de transport et la somme d'achat de 10 livres anglaises au village de Dali auquel l'église appartient. Sa Béatitudo l'archevêque Sophronios, M. Eustathios Kostantinidis et moi nous sommes rendus jeudi passé 21 juillet, sur les lieux, à l'église qui est bâtie exactement sur le mur de l'ancienne ville d'Idalion. Je n'ai pas osé permettre à mes ouvriers de nettoyer beaucoup plus les lettres, crai-

gnant qu'avec leurs mauvais instruments et une habileté plus que médiocre, ils ne fissent plus de mal que de bien. Cependant j'espère que vous trouverez une différence entre les estampages que je vous envoie et les précédents ⁽¹⁾.

Je vous envoie également les clichés que vous m'avez demandés ⁽²⁾. Pour faire mieux ressortir l'inscription, j'ai été obligé de renverser la pierre. La photographie de la pierre montre donc l'inscription qui est au-dessous du filet, en haut. L'ombre produite par le filet qui avance m'empêchait de photographier la pierre avec la face supérieure sur laquelle se voient encore les trous de scellement. La photographie ne montre qu'une partie du cavet (*Hohlkehle*), au-dessus du filet. Le reste, qui est couvert de fresques, n'a pas encore été nettoyé, suivant le désir de S. B. l'archevêque. Ce cavet n'a été découvert qu'en ôtant la pierre et n'a pu être mentionné dans la publication de M. Euting. Le cavet ainsi que la décoration se poursuivaient sur les deux faces latérales qui sont plus étroites. Notre marbre ne portait pas la statue même ⁽³⁾. Il était fixé par sa face postérieure, qui est coupée verticalement, à la vraie base qui n'existe plus.

Les figures 3 ⁽⁴⁾, *a* et *b*, montrent clairement de quelle manière le marbre qui porte l'inscription était fixé à la base. Quoique le marbre soit endommagé à sa partie postérieure, on voit clairement l'emplacement de deux trous, à distances égales des extrémités de la pierre, tous deux de même forme, de même grandeur et de même profondeur.

La figure *a* montre la face supérieure de la pierre dans l'état actuel.

La figure *b* montre la face postérieure de la pierre. La pierre est plus haute de $\frac{2}{10}$ d'un inch anglais en avant qu'en arrière. Dans l'esquisse *b*, la double ligne indique cette inclinaison.

La figure 3 *c* ⁽⁵⁾ montre la pierre vue de face, un peu de côté et en perspective, quand elle était intacte.

Sur la feuille qui porte les croquis de la pierre (fig. 3, *a-c*), j'ai essayé, sans connaître le phénicien, de copier l'inscription. J'ai découvert : 1° que les lettres ont été remplies avec de la couleur rouge; 2° je suis sûr maintenant que je m'étais trompé à l'église ainsi que le D^r Pieridès.

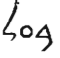

⁽¹⁾ Pl. II.

⁽²⁾ *Ibidem*.

⁽³⁾ M. Richter suppose que l'objet auquel l'inscription servait de base était une statue.

⁽⁴⁾ Pl. I.

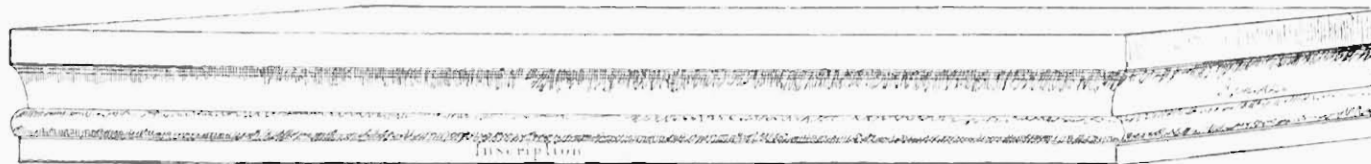
⁽⁵⁾ *Ibidem*.

J'examinerai de nouveau le point en question avec une loupe. Seulement je peux certifier qu'après , un  est impossible. Il y a bien la place de six lettres, mais je crois que ce n'est pas non plus Baalmelek, quoique ce ne soit pas impossible. Il me paraît plutôt y avoir un point après Baal. Un point serait-il possible en cet endroit ?

La dernière supposition de M. Richter rend bien l'impression que produit à première vue l'état de la pierre; mais elle ne supporte pas un examen attentif. Il y avait certainement une lettre après Baal. Je crois que l'étude de la photographie, faite directement sur l'original (pl. II), tranche la question en faveur de la lecture Baalmelek. Malgré la petitesse des caractères, j'y vois, après *Baal*, les traces du mot *melek*, et je crois que tout lecteur, dont l'œil est suffisamment exercé, sera amené à la même conclusion.

Ph. B

. n f g v k h . 4 0 9 2 0 y 6 y 4 9 9 0 4 n a x y . n) 5 w . y 6 ; 6 0 9 . 7 4 6 4 l m m h y . t 4 w 9 . 4 1 x 7 9 4 4 x 2 4 (Commencement
 h 0 4 m 7 x 0 . 2 . l . 5
 m 4 4 . f 4 0 4 . m 4 x 4 n f 4 y . w 4 . y 4 w 4 1 9 4 4 4
 fin.



INSCRIPTION ROYALE D'IDALIE.

